

## LES TAUX DE PRISE EN CHARGE DE L'ACTIVITÉ PARTIELLE

Date de création : 12/11/2020  
Date de première publication : 12/11/2020  
Date de version publiée : 12/11/2020

Retrouvez ici une fiche synthétique sur les taux de prise en charge de l'activité partielle par l'employeur et par l'Etat jusqu'au 31 décembre 2020 puis à compter du 1er janvier 2021.

### FICHIERS SOURCES

[Taux de prise en charge activité partielle](#)